

# DEMANDE DE SUBVENTION

## ANNÉE 2020-2021

Carte imagine 

**Ce dossier est à retourner avec les justificatifs demandés (Cf. liste au dos) jusqu'au 31 août 2021 inclus, la date du cachet de La Poste ou d'envoi du courriel faisant foi.**

### 1 - Identité de l'élève abonné à la carte imagine R

Fille  Garçon  N° carte Imagine R : .....

Nom : .....

Prénom : ..... Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse : .....

### 2 – Informations concernant la situation du collégien en 2020-2021

Nom du collège de la Seine-Saint-Denis : ..... Code postal : .....

Ville : .....

Classe : 6<sup>e</sup>  5<sup>e</sup>  4<sup>e</sup>  3<sup>e</sup>

L'élève abonné mange à la cantine : oui  non



### 3 – Identité du payeur (attention : le remboursement sera adressé à cette personne)

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

E-mail : .....@.....

Téléphone : ..... Tél. Portable : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Les informations figurant aux rubriques 1. 2. et 3. doivent être obligatoirement complétées dans leur intégralité. **À défaut le dossier ne pourra pas être instruit.**

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et déclare avoir pris connaissance du règlement d'attribution\* de la subvention générale et du caractère obligatoire des informations demandées.

Date : ..... / ..... / ..... Signature obligatoire du représentant légal : .....

#### ATTENTION : LA SUBVENTION NE VOUS SERA ACCORDEE QU'À RECEPTION DE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES

- une copie d'une facture détaillée de cantine de l'année scolaire 2020-2021 indiquant la tranche de quotient familial
- un RIB au nom et prénom du payeur du forfait imagine R enregistré par l'Agence imagine R
- une attestation de paiement de la carte de l'abonné délivrée par l'Agence imagine R (avec nom et prénom du payeur).
- si vous êtes allocataire de la CAF : une attestation complète de paiement et de quotient familial de la CAF.

La liste détaillée des pièces justificatives demandées peut être consultée ou téléchargée sur [seinesaintdenis.fr](http://seinesaintdenis.fr)

Toute personne justifiant de son identité bénéficie d'un droit d'accès et de rectification relativement aux informations nominatives la concernant, conformément aux articles 27, 34 et 36 de la loi du 6 janvier 1973. Ce droit s'exerce auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis – Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités – Hôtel du Département – 93006 BOBIGNY CEDEX

#### **Toute correspondance est à adresser à :**

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis – Hôtel du Département  
Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités / Bureau des prestations de mobilité  
93006 BOBIGNY CEDEX

ou

[imaginer@seinesaintdenis.fr](mailto:imaginer@seinesaintdenis.fr)

Pour tout renseignement : 01 43 93 82 00 ou [imaginer@seinesaintdenis.fr](mailto:imaginer@seinesaintdenis.fr)

\* consultable sur [seinesaintdenis.fr](http://seinesaintdenis.fr)